Maires qui le provoqua tout de rires et d'applaudissements.

Cour de Prusse. Un épisode dramatique de la guerre de 1870, a produit dans l'assistance une large émotion.

Enfin *Son Altesse*, comédie-vaudeville, en deux actes, a déridé les plus moroses.

Nos félicitations aux jeunes artistes de la Société Jeanne-d'Arc sans exception, et spécialement à MM. Delepine, Dehouck, Bocquet, Lécot, Caron, Dindeleux, Sénlève et Delable.

Protection des enfants du premier âge. — M. le ministre de l'intérieur a accordé un diplôme d'honneur à Mme Georges Cornaille et une médaille d'argent à Mme Lallemant qui, toutes deux, font partie de la Commission de Cambrai.

Camp de Sissonne. — Le départ du 1er de ligne pour le camp de Sissonne est fixé au vendredi 15 mai. Il rentrera à Cambrai le 7 juin.

Un Cambrésien noyé à Paris. — La mairie de Cambrai a été informée mardi qu'on avait retiré de la Seine, entre les ponts de Passy et de Grenelle, le corps de Paul-Noël Bilbaut, cultivateur, demeurant à Cambrai, rue Saint-Ladre, 73. C'est au moyen de livret militaire que l'identité de malheureux Bilbaut put être établie : il n'avait que 20 ans 1/2.

Parti de chez les parents, il y a quinze jours, il comptait se placer à Paris. Que s'est-il passé ? Ne se le saura sans doute jamais.

La famille, prévenue avec tous les ménagements possibles, est partie pour reconnaître et ramener les restes de l'infortuné jeune homme.

Le crime de Villers-Plouich. — Augustin Quibry, 27 ans, dont nous avons annoncé hier la mort, a été assassiné, il n'y a plus de doute.

Il mena une existence joyeuse, vendant successivement les pièces de terre qui lui appartenaient ; mais il était reconnu qu'Quibry ne possédait jamais d'argent chez lui, le vol n'a donc pas été le mobile du crime.

Dimanche dernier, Quibry s'était rendu à la ducasse de Marquion et il ne dut rentrer chez lui que très tard dans la nuit. Tout fait supposer que c'est à cette heure même qu'il fut assassiné, car le lendemain matin, M. Baudoin, l'un de ses voisins, le trouva inanimé, au milieu d'une mare de sang et l'portait encore ses habits du dimanche.

Quibry fut brutalement frappé ; M. le docteur Capon, médecin-légiste, ne relève pas moins de vingt-six coups de couteau sur la tête, dont dix-huit étaient mortels. L'enquête se poursuit activement.

SIMPLE AVIS

Un rhume allant de mal en pis
Une toux sèche, une bronchite
Tout cela se guérit très vite
Par le sirop du Dr Rosenblatt.

AVESNES

Les funérailles d'un franc-maçon

Lundi ont eu lieu à St-Hilaire-sur-Helpe les funérailles *maçonniques*, dit le *Réveil*, de Pierre Buffetaud de la gare d'Aulnoye, M. Laubet, vénérable de la Loge : les Droits de l'Homme.

Le vénérable... Défunts avait convoqué à la cérémonie les frères... de la Fidélité et des ateliers supérieurs.

Une foule innombrable, dit le *Progrès*, assistait à ses obsèques.

... Les voiles du drap étaient tenus par M. Bussat, député d'Avesnes, Garcia, secrétaire de la sous-préfecture, ami personnel du défunt, etc. Le cortège était précédé par les élèves des écoles municipales... »

Que les dernières circulaires du ministre de l'instruction publique interdit bien aux instituteurs de conduire leurs élèves à des funérailles *religieuses*, mais il n'est pas interdit de les conduire à des funérailles *maçonniques*.

En France, c'est M. Loubet qui règne, mais c'est la Franc-Maçonnerie qui gouverne : bientôt nous n'aurons plus qu'à baisser la tête sous le joug des fils de la veuve, des cléricaux du triangle.

LAVOIR PARIS-MÉNAGE pour Linge et Laine

Université catholique

Ecole des Sciences sociales et politiques

Mercredi 6 mai, 4 heures. — M. Duthoit : *Les partis politiques, en Belgique.*

LA PERSÉCUTION

Les Rédemptoristes à Lille

Le R. P. Dupuis, Rédemptoriste de Lille, a comparu, hier matin, à 9 heures, devant M. Delaé, juge d'instruction.

Le juge a informé « M. l'abbé » Dupuis qu'il était inculpé d'une infraction à la loi des associations et qu'il pouvait ne pas répondre avant d'avoir constitué avocat.

Le greffier prit note des nom et prénoms du P. Dupuis, puis celui-ci déclara qu'il avait l'intention de prendre un défenseur : lecture fut faite par le greffier du procès-verbal que le P. Dupuis refuse de signer.

D'autres contractions avaient été déposées contre des Bouviers, portant l'adresse de divers Pères Rédemptoristes qui — suppose le juge — habitaient le couvent.

Aucune des personnes citées ne s'est présentée au Palais.

Les Frères de Bondues

Les Frères Maristes qui dirigent notre école libre vont se séculariser ces jours-ci. A cette occasion ils adressent aux parents de leurs élèves la circulaire dont voici la teneur :

AUX PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE DE BONDUES

Monsieur, Madame,

Le ministère vient de rejeter notre demande d'autorisation. Il nous a fait signifier, par le commissaire de police, que notre école, étant dirigée par des membres congréganistes, doit être fermée pour le 15 mai prochain.

De ce fait, nous nous voyons dans la dure nécessité, ou bien de quitter Bondues et nos chers élèves, ou bien de nous séculariser, c'est-à-dire de quitter notre habit et notre Congrégation tant aimée !

Pères et mères de familles, nous venons vous informer aujourd'hui que, pour rester avec nos chers élèves et continuer à leur faire du bien, nous avons, d'accord avec nos supérieurs, fait le grand sacrifice de quitter la vie religieuse.

Désormais, nous avons cessé d'être congréganistes, nous sommes purement et simplement des instituteurs laïques privés.

Citoyens français, munis de nos titres et dûment sécularisés, nous avons le plein droit d'enseigner ; aucune loi ne nous en empêche. Nous le ferons, avec le même zèle et, nous l'espérons, avec le même succès qu'auparavant.

En terminant, nous vous remercions de la grande confiance que vous n'avez cessé de nous accorder et pour vous prions, Monsieur, Madame, d'agréer l'assurance de notre attachement inébranlable.

Vos très humbles serviteurs :

MAXIME CARON, titulaire ;
JOSEPH BERNARD, adjoint ;
PIERRE NOUTEAU, adjoint.

Pour Dieu et pour vos enfants !

Qu'il nous soit permis dès maintenant, en attendant mieux, de remercier ces chers et et excellents maîtres de leur généreuse résolution.

Nous les estimions certes déjà ; maintenant que pour continuer leur œuvre parmi nous, ils font le sacrifice de leur vie religieuse à laquelle ils s'étaient donnés corps et âmes, à notre estime nous ajoutons une admiration pleine de reconnaissance.

Merci, chers Frères !

Ils ne l'auront donc pas encore l'âme des enfants de Bondues !

FLINES-LEZ-RACHES

Les Petits-Frères de Marie

Les Petits-Frères de Marie, qui dirigent une école libre à Flines-lez-Raches, n'ayant pu obtenir l'autorisation pour leur congrégation, se sont sécularisés.

Ils continuent donc à diriger leur école.

GANT PERRIN

Le meilleur, les plus hautes récompenses

GRAND PRIX, EXPOSITION DE 1900

Seule maison de vente : *80, Rue Nationale, LILLE*

VENTE-RÉCLAME ANNUELLE

du lundi 4 au jeudi 7 mai inclus

Qualités supérieures et garanties

GANTS POUR DAMES, HOMMES & ENFANTS

Prix exceptionnels : 1.75, 2.45, 2.95, 3.25 etc.

Le GANT PERRIN est incomparable pour sa qualité et son élégance

GAZETTE du NORD

M. Eugène Leleux, de LA BASSÉE, vient de soutenir brillamment sa thèse de doctorat en médecine devant la Faculté de Lille. Il avait pris comme sujet : « Etude du Sarcome de la langue » et il a obtenu la mention « Bien satisfait ».

Nous adressons nos félicitations au jeune docteur et nous lui souhaitons bon succès dans sa ville natale où il doit s'établir.

— Nous apprenons la mort de **M. Pierre Decroix**, de la Banque Verley-Decroix, à LILLE, décédé à Paris, le vendredi 1er mai, à l'âge de 55 ans.

Le service funèbre aura lieu jeudi à Lille, en l'église Saint-André, et l'inhumation au cimetière de l'Est.

Nous recommandons l'âme du défunt aux prières de nos lecteurs et nous prions sa famille de recevoir nos chrétiennes condoléances.

— On annonce la mort, à l'âge de 72 ans, de **Mme veuve Betegher**, née Bimberjean, décédée vendredi à BERGUES.

La défunte était la mère de M. Delegher, conseiller municipal, capitaine de la Compagnie des sapeurs-pompiers.

Nous la recommandons aux prières.

— On annonce la mort, à l'âge de 71 ans, de **Mme veuve Baudart**, née Delarsoque, qui, il y a quelques jours encore, habitait Bergues, et qui est décédée à PARIS, au domicile de ses enfants.

Mme Baudart était la sœur de M. Henri Delarroque, officier d'académie, chef de la musique municipale de Bergues, et de Mme veuve François-Delarroque, professeur de musique à Lille.

L'inhumation a été faite au cimetière de Pantin.

Nous recommandons l'âme de la défunte aux prières de nos lecteurs.

— Les funérailles de **M. Auguste Hannequin**, ancien administrateur de la commune, ont eu lieu samedi au GRAND-FORT-PHILIPPE, au milieu d'une assistance considérable.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. le Maire et les adjoints du Grand-Fort-Philippe. On remarquait dans l'assistance un grand nombre de notabilités de la région.

— Lundi, à midi, ont eu lieu, à LENS, au milieu d'une assistance considérable, les funérailles de **M. Elie Reumaux**, ancien président de la chambre des avoués de l'arrondissement de Béthune, fils de M. Reumaux, agent général des mines de Lens.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Cayet, notaire à Lens ; Huleux, avoué à Béthune ; Flament, avoué à Béthune, et Delhalle, notaire à Beuvry, tous amis du défunt.

Au cimetière, MM. Flament et Huleux ont prononcé quelques paroles d'adieu.

— Hier, à midi, a été célébré, dans l'église de St-Roch, à ARMENTIÈRES, au milieu d'une assistance aussi nombreuse que distinguée, le mariage de **Mlle Jeanne Cardon-Masson**, fille de M. Louis Cardon-Masson, l'industriel catholique bien connu, avec **M. Paul Boutry**, fils de M. Edgard Boutry, de Fives-Lille.

Les témoins étaient, pour la mariée, M. Masson-Beau, son aïeul maternel, conseiller général du Nord et M. Louis Cardon, son frère ; pour le marié, M. Henri Cuvelier-Boutry, son beau-frère, et M. Georges Boutry, son frère.

Une allocution de circonstance fut prononcée par M. l'abbé A. Desprez, ami des deux familles Cardon et Boutry.

Le consentement matrimonial fut reçu par M. le chanoine Bertelot, doyen de St-Vaast, et la messe célébrée par M. l'abbé Mullier, curé de St-Roch.

A l'offertoire, la quête fut faite par Mlles Germaine Cardon, Delcambre, Lucie Charvet, Dewolf, Madeleine Cardon, Agnès Boutry qu'accompagnaient MM. André et Michel Boutry, Scrive, Lepercq, Delcambre, Edouard Boutry.

Nous avons remarqué dans l'assistance MM. les doyens de Saint-Sauveur et de Fives, M. l'abbé Alphonse Cardon, le R. P. Philippe, des Augustins de l'Assomption, de Belgique, etc., etc.

Le *Salutaris*, le *Pater noster* et le *Regina cœli*, furent chantés, avec un remarquable talent, pendant la Sainte Messe.

La bénédiction du Souverain Pontife avait été envoyée aux jeunes époux.

Nous nous faisons une joie de leur offrir, nous-mêmes, nos meilleurs souhaits et nos plus sincères félicitations.

ECHOS

NORD-TOURISTE

La grande tombola à 10 centimes qu'organise le Nord-Touriste au profit des cantonniers de la région et pour constituer une caisse de secours, rencontre partout de précieux encouragements et les lots continuent à affluer.

Parmi les généreux donateurs qui ont tenu à accorder leur bienveillant appui, il nous faut citer MM. Motte, Bersez, Guillain, Pasqual, Barrois, Pilchon, Delaunoy, Dansette, Bonte, députés du Nord ; Roussel et Chatelain, conseillers généraux ; Dutholt et Franchomme, conseillers d'arrondissement ; Stoclet, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, président d'honneur du Nord-Touriste, etc. Les présidents et membres des comités de la société, de nombreux sociétaires ont également offert des lots et ceux-ci aussi importants que nombreux atteignent une valeur totale de 1000 à 1500 francs.

Le premier lot consistera en une bicyclette de luxe d'une valeur de 300 francs de la marque « Nord-Touriste », offerte par le constructeur, M. Henri Dufleux, de Lille. L'exposition publique des lots sera faite au mois de juin, au moment de la grande fête cycliste que le « Nord-Touriste » prépare.

Rappelons que l'on trouve des billets de la tombola à dix centimes, chez les négociants en cycles et débitants de tabac. On peut aussi s'en procurer au siège social, 104, rue du Moulin, à Roubaix.

Puisque nous avons parlé également de la grande fête qu'organise également le « Nord-Touriste », ajoutons qu'elle aura lieu le dimanche 17 juin, à Roubaix, et que le programme comprendra : rallie-papers, carrousel vélocipédique, cortège-défilé avec prix spéciaux aux sociétés ; vins d'honneur (apéritif-concert), banquet monstre au Grand-Théâtre-Hippodrome avec concert vocal et instrumental.

Les sociétés cyclistes de la Belgique et du Nord de la France et tous les cyclistes qu'ils fassent partie ou non du Nord Touriste, sont invités à la fête du 21 juin qui prend déjà les proportions d'une solennité sportive. Des réductions sur les prix du transport vont être demandées à la Compagnie du chemin de fer du Nord. Pour tous renseignements on est prié d'écrire au siège de la société, rue du Moulin, 104, à Roubaix.

Fortune perdue, grande perte ; honneur perdu, c'est pis encore ; âme perdue, tout est perdu.

Proverbe flamand.

COUR D'ASSISES

Audience du 5 mai 1903

Présidence de M. LAVOIX, conseiller à la Cour, ayant pour assesseurs MM. GRAVET et LEMAIRE, conseillers à la Cour d'appel ; ministère public : M. de LAJONQUIÈRE, substitut.

1re affaire

Infanticide à Douai

Le 12 février 1902, vers 9 h. du matin, un passant découvrit le cadavre d'un enfant en partie immergé, dans une touffe de roseau au bord de la Scarpe, à l'endroit où cette rivière entre dans la ville de Douai. Les soupçons se portèrent sur Marie Dicourt, 20 ans, tailleuse, sans domicile fixe, qui, après avoir quitté l'Hôtel-Dieu de Douai avec son jeune enfant était revenue à Douai, le 18 février, sans son bébé.

Marie Dicourt, après avoir d'abord nié, avoua avoir jeté le 12 février, jeté sa fillette, âgée de 1 mois 1/2 dans la Scarpe.

L'autopsie a démontré que la jeune Jeanne-Louise-Marie, était morte d'une congestion pulmonaire causée par le froid.

L'accusée est très mal notée ; elle a déjà été condamnée deux fois pour vol et une fois pour escroquerie.

Marie Dicourt est condamnée à cinq ans de réclusion.

Défenseur : Me Degand.

Vols qualifiés et complicité à Lille et à Hellemmes

Marcel Delbecq, 21 ans, manœuvre de maçon ; Adolphe Ducastelle, 22 ans, tapissier, et Henri Dezutter, 18 ans, mouleur en fer, tous trois demeurant à Lille avaient mis en coupe réglée les cabaretiers et commerçants de Lille et Hellemmes. Voici les vols qui leur sont reprochés.

16 avril 1901, dans l'après-midi, avec escalade et effraction, 250 fr., chez M. Gruson, à Hellemmes ;

5 juin 1901, soir, avec escalade, 310 fr., chez M. Bastien, cabaretier à Lille ;

8 novembre 1902, soir, avec escalade et effraction, divers objets, chez M. Lesage, cabaretier à Lille ;

9 novembre 1902, soir, avec escalade et effraction, divers objets, chez Mme Deteplanque, à Lille ;

19 novembre, nuit, 20 fr. tabac et cigares chez M. Vermeersch à Lille, avec escalade et effraction ;

Tous ces vols ont été commis par Delbecq.

11 novembre 1902, avec escalade, diverses marchandises chez Mme Guilbert, épicière à Lille ; auteur Ducastelle.

14 novembre 1902, avec effraction, tabacs et objets divers chez M. Picavet, cabaretier à Lille ; auteurs Delbecq et Ducastelle.

Même nuit, avec fausse clef, liqueurs chez M. Lecomte à Lille ; auteurs Delbecq et Ducastelle ; même nuit, par les mêmes, avec escalade et effraction, 2 fr., chez M. Deneffe, épicier, à Lille ;

25 novembre, nuit, chez M. Leleu, cabaretier à Lille, 100 fr., auteurs Delbecq et Ducastelle ;

20 novembre, nuit, chez M. Binteip, charcutier à Lille, avec escalade, 2 fr., auteurs Delbecq, Dezutter et Ducastelle.

Même nuit, par les mêmes, avec escalade et effraction, 1 fr. et divers objets chez Mme Landrieu, cabaretière à Lille.

21 novembre, nuit, par les mêmes : avec escalade et effraction, 15 fr. et gâteaux, chez M. Damailly, pâtissier à Lille.

Enfin dans la même nuit, le trio opérant de concert a dérobé avec escalade et effraction chez M. Mormentyn, cabaretier à Lille, 3 fr. et des vêtements et provisions pour une valeur de 200 fr.

Les faits sont reconnus par les accusés.

Delbecq a déjà encouru six condamnations, dont trois pour vols.

Ducastelle a déjà été condamné trois fois pour vols.

Dezutter a été condamné le 5 octobre 1901, à 15 jours d'emprisonnement avec sursis, pour vols.

Les renseignements recueillis sur le compte des trois inculpés leur sont défavorables.

Toutes les dépositions des témoins, au nombre de quinze, ne font que confirmer l'acte d'accusation.

Delbecq Marcel est condamné à dix ans de travaux forcés et à la relégation.

Défenseur : Me Gravet.

Ducastelle Adolphe est condamné à cinq ans de travaux forcés.

Défenseur : Me Chapuzeau.

Dezutter Henri est condamné à cinq ans de réclusion.

PLAIES -- ULCÈRES

MAUX DE JAMBES

Un docteur (40 ans de pratique), a trouvé un remède pour la guérison rapide et définitive des ulcères variqueux, eczémas, plaies aux jambes, quelles qu'en soient l'origine et l'ancienneté. Ce traitement nouveau est d'une application des plus faciles, il n'est pas douloureux et permet de continuer de vaquer à ses occupations journalières, le repos ou l'immobilité n'étant pas nécessaire.

Ecrire ou s'adresser à M. le Docteur TRIBOU, à Leers (Nord), ou Pharmacie Centrale, Grande-Place, Wattrelos. — *Sur demande, un Docteur se rend à domicile.*

DEUIL

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de

Madame L. WERNER

née Marie-Nelly-Eudoxie HERLEMONT, décédée à Lambersart, le 4 mai 1903, à l'âge de cinquante-six ans, munie des Sacrements de notre Mère la sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Service qui auront lieu le jeudi 7 dudit mois, à onze heures, en l'église de Saint-Etienne, à Lille, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de l'Est pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire, 24, rue Nationale, où la levée du corps se fera à dix heures trois quarts.

Les Dames sont priées d'y assister. 4050

Mouvement du port de Dunkerque

Entrées du 4 mai

Leith, V. ang. Windsor, div. Hecquet.
Bordeaux, V. Ville-de-Rochefort, 1185, div. Hecquet.

du 5

Caen, V. La Hève, 29, div.
Bilbao, V. Aulne, 634, mineral. Leroy.

Sorties du 4 mai

Swansea, V. ang. John-Morisson, 1285, lège. Duchateau.
Blyth, V. ang. Slingsby, 3094, lège. Hecquet.
Burntisland, V. dan. J.-N.-Madwig, 1103, lège. Albert.
Boulogne, V. Ville-de-Boulogne, 504, div. Hecquet.
Rotterdam, V. Amiral-L'Hermite, 62, div. Debaecker.

du 5

Yarmouth, G. ang. Gowan, 119, phosphate, Duchateau.
Bordeaux, V. Ville-de-Constantine, 1185, div. Hecquet.

BATELLERIE

Ascenseur et Writtes des Fontinettes

Bélandres se dirigeant sur Dunkerque

Le 3 mai

Jeune-Georges, Beausart, briquettes. — Diaz, charbon. — Aviso, Lefebvre, briquettes. — Caire, Lefebvre, briquettes. — Schamrok, Minebo, sucre. — Le Dél, Dusautoir, gravier. — Petite-Jeanne, Barbage, charbon. — Horeb, veuve Debrulle, sucre. — Travailleur, Duflot, briquettes. — Ville-de-St-Omer, Leduc, divers. — Zoé, Leleu, sel. — Dieu-pour-Tous, Chevalier, charbon. — Les Trois-Sœurs, Dejonghe, charbon.

Le 4

Le Port, Anciaux, briquettes. — Espérance, Jannin, charbon. — Jeune-Georges, Houdrez, charbon. — Souvenir d'Aline, Leduc, zinc. — Jeune-Auguste, Morlier, charbon pour Petite-Synthe. — Lougre, Ghilbert, briquettes. — Bons Faire, Bonduel, fer. — Firgo, Lorazo, charbon. — Novus Mundus, Rotty, briquettes. — Eugène, Tilpinck, charbon. — Ara, Petitprez, briquettes. — Jeune-Léonie, Piel, charbon.

MARCHES

Lille. — SUCRES. — Sucre cassé : [illegible] ; En pain n° 1 : [illegible] ; n° 6 : [illegible] ; Cuite 1er jet : 31 50 à [illegible] ; [illegible] ; [illegible] ; [illegible].

ALCOOLS. — 3/6 fin disp. [illegible]

Paris, 4 Avril.

SUCRES RAFFINÉS (cote commerciale). — Pas de changement à signaler dans les cours ; les affaires sont toujours calmes en raffinerie.

On cote les pains 03... à 33.50 les 100 kil. en disponible par wagon complet et suivant marque.

Cours pour l'exportation franco sur wagon ou sur bateau, 26... à 27... les 100 kil.

PRODUITS ACCESSOIRES. — La demande est très calme ; cours sans variation.

On cote en disponible, les 100 kil., par wagon complet et suivant marques :

Surchoix, cas., rang. logé cart.	5 k.	96	98 50
Caisses de 50 à 60 kil.		96 50	97
Caisses de 25 à 30 kil.		97	97 50
Caisses de 10 kil.		97 50	98
Gros déchets		92	92 50
Irréguliers		92	92 50
Petits déchets		91	91 50
Sucres en poudre		90	90 50
Semoules (suivant finesse)		84	84 50
Glaces		92	92 50
Cristallisés extra acquitté		86 50	87 50
— en poudre		87 50	88 50

LE HAVRE, 5 Mai.

Clôture de la Clearing-House (Ouverture, 11 h.)

COTONS

Mai	64 75	Septem.	63 37	Janvier	55 50
Juin	64 60	Octobre	59 25	Février	55 37
Juillet	64 37	Novemb.	58 62	Mars	55 25
Août	64 25	Décemb.	58 25	Avril	

Tendance soutenue. — Ventes : 6.000 balles.

CAFÉS

Mai	31 25	Septem.	33 25	Janvier	33 25
Juin	31 50	Octobre	33 50	Février	33 50
Juillet	31 75	Novemb.	33 75	Mars	33 75
Août	32	Décemb.	34	Avril	

Tendance irrégulière. — Ventes : 9.900 sacs.

Pétrole, en francs par 100 kilos. — invariable.

Disponible	21
Courant	21
Mai	21 25
Juin	21 50

Saindoux, en francs par 100 kilos. — calmes.

Wilcox, mai	113 25		
— juin	113 50		
— juillet	113 50		
— août	114 50		
— septembre	113 50		
— sept.-déc.	112 75		
— novembre			
— décembre			

Chicago, 4 Mai.

Les 100 kilos.		Les 100 kilos.	
Suif cola	48 50	Blé mars	[illegible]
Huile lin	29.50	Blé sept.	[illegible]
Graine coln	[illegible]	Seigle	[illegible]
Graine lin	25.50	Avoine	[illegible]
Tourt. colz.	10.50	Porc c. l.	11.60
Tourt. lin	20...	Porc l.	[illegible]
Tourt. Chanv.	[illegible]	Saindoux	7.70
Nitrate de soude disponible Anvers			21.50
Sulfate d'ammoniaque disponible Anvers			22.6

LAINES

ANVERS, 5 Mai 2 h. 36. — Tous les prix s'entendent en francs.

Laines (cote offic.). — Prix moyens en francs par kilos. — Peignés allemands (contrat B).

Mai	5 30	Novembre	[illegible]
Juin	5 25	Décembre	5 25
Juillet	5 25	Janvier	5 25
Août	5 25	Février	[illegible]
Septembre	5 25	Mars	[illegible]
Octobre	5 25	Avril	

Calmes. — Ventes : 30.000 balles.

COTONS

NEW-YORK, 4 Avril

Recettes 15.000 balles contre 9.100 en 1902 et 10.000 en 1901. — Total de la semaine : 224.100 balles contre 18.702 en 1902 et 25.500 en 1901.

Marché soutenu.

Mai	10 55	10 58	Novembre	8 54	8 61
Juin	9 98	9 95	Décembre	8 55	8 63
Juillet	9 98	9 95	Janvier	8 54	8 62
Août	9 85	9 65	Février		
Septemb.	8 92	9	Mars		
Octobre	8 65	8 75	Avril		10.75
Midding Upland à New-York					
—			New-Orléans		10 1/4

LIVERPOOL, 4 Mai.

Ventes probables : 5.000 balles.
Marché calme.
Futurs. — Hausse 2 à 3/100e.

LE MEILLEUR CAFÉ est le CAFÉ FIN de la MAISON WATERLOT-LAMBELIN Au Café Fin, 53, rue Nationale, 53, LILLE

ACHETEZ l'excellent VIN de BANYULS-TRILLES

soigneusement préparé avec du vieux VIN de BANYULS et le meilleur QUINQUINA, avec les mixtures nombreuses offertes comme apéritifs, par des réclames tapageuses, si vous n'hésiterez pas à adopter ce puissant et délicieux tonique qui, d'ailleurs, est unanimement recommandé par le corps médical, et d'en faire votre apéritif quotidien.

Pris avec de l'eau, le BANYULS-TRILLES désaltère immédiatement et agréablement. Dans tous les Cafés et les Bons Estaminets

Exiger l'étiquette à cause des nombreuses contrefaçons.

VOUS TOUSSEZ ? Le SIROP GOBERT est le meilleur et le plus efficace des Pectoraux. *Pharmacie Centrale de Lille, 26, rue Esquermoise.*

BOURSE DE BRUXELLES

5 MAI 1903	Cours précéd.	Cours dernier
2 % belge, 1re série	89 75	89 75
Ville d'Anvers 1887	105 50	105 75
Ville de Bruxelles 1896	108 —	108 —
Bruxelles (Mar). 2 % 1897	89 25	88 50
Ville de Gand 1896	91 50	91 75
Ville de Liège 1897	91 25	91 25
Ville de Tournai 1874	54 —	54 50
Congo (lots à primes)	82 25	— —
Banque Nationale	4005 —	4010 —
Tramw. Bruxellois	497 50	497 50
Economiques	250 —	— —
Electrique de Gand 4 %	52 —	52 50
Lille	200 —	266 —
Anglo	410 —	410 —
Actives d'Anvers	— —	— —
Forges, Acier, de Bruges, P.	— —	— —
Ougrée	1811 —	1815 —
Nikolaïeff (chemin de fer)	135 —	185 50
Providence (Porcs)	2150 —	2160 —
Providence Russe	120 —	122 50
Aiseau-Sœur	2220 —	2220 —
Anderlues	892 —	— —
Bernissart	450 —	— —
Charbonnages belges	440 —	440 —
Courcelles-Nord	1830 —	1815 —
Espérance B.-Fortune	694 —	694 —
Grande Machine à feu à Pour	[illegible]	— —
Grand-Mambourg	604 50	605 —
Haine St-Pierre. La Hest	215 —	211 —
Houillère Unies Nord. Charl.	[illegible]	[illegible]
La Hève	[illegible]	670 —
Marchienne (Charbon)	[illegible]	[illegible]
Marcinelle	[illegible]	[illegible]
Nord de Charleroi	[illegible]	[illegible]
Produits au Renu	[illegible]	[illegible]
ZINC, PLOMB, MINES		
Asturienne des Mines	5345 —	5350 —
Austro-Belge	365 —	370 —
Nebida (libérées)	[illegible]	— —
Nouvelle-Montagne	345 —	340 —
Vieille-Montagne	[illegible]	[illegible]
Auvelais	407 50	410 —
Carrières du Quenast	[illegible]	— —
Ateliers Poussineau	[illegible]	[illegible]
Wahlbusch	1025 —	1025 —
Sénégal chem. de fer	[illegible]	[illegible]
Métropolitain de Paris	[illegible]	630 —
Redange	150 —	150 —
Rampemont	1880 —	1880 —
Briansk (lit. de 25)	[illegible]	[illegible]
Dniepr-Donetz	1850 —	1850 —
Glaces Belgo-Russes	45 —	— —
Métall. Russo-Belge	1150 —	— —
Tagaroz	985 —	— —

BOURSE DE LONDRES

5 Avril 1903	Cours précéd.	Cours dernier
Consolidés	92 11/16	92 18/16
Extérieure	87 1/2	87 1/8
Turc (série D)	29 1/2	29 1/8
Banque ottomane	13 7/8	13 7/8
Rio Tinto	48 3/4	48 3/4
Consolid. Goldfiel	7 9/16	7 9/16
East Rand	8 —	8 -/-
Rand mines	10 7/8	10 7/8
Chartered	3 1/16	3 1/16
Robinson Gold	10 1/2	10 1/2

Imp. de la *Croix du Nord*, 19 r. d'Angleterre Lille. — *Le Gérant* : Ch. VÉRIN.

DEMANDEZ PARTOUT VERMICELLE « Le Vainqueur »

Supériorité absolue

Bourse de Lille

5 MAI 1903	Cours précéd.	Cours du jour
OBLIGATIONS		
Nord 1870	112 50	112 25
— Bons 1899	507 —	— —
— — 1903	500 —	— —
Lille 1880	— —	— —
— 1890	— —	— —
— 1892	— —	— —
— 1896 1/2	— —	— —
Douai 1891	495 —	— —
— 1899	505 —	505 —
Roubaix-Tourcoing	48 50	— —
— — 1886	495 —	— —
Roubaix 1892	509 —	— —
Tourcoing 1878	— —	— —
Armentières 1886	510 —	— —
Valenciennes 1891	495 —	495 —
Amiens	119 —	— —
Mines de Béthune 1877	495 —	— —
— Dourges 1892	518 —	— —
— Drocourt 1894	512 —	— —
— Escarpelle 1894	495 25	— —
— Marles 1896	510 —	— —
Ch. de fer écon. du Nord	— —	— —
Chemin de fer de Cambrai	335 —	— —
Gaz de Wazemmes 1-2	518 —	— —
— — 2e série	522 25	— —

CHARBONNAGES (ACTIONS)	Cours précéd.	Cours du jour	Offres	Deman.
Albi	1191 —	— —	1190	— —
Aniche	1010 —	— —	1025	1015
Anzin	5430 —	— —	— —	5400
Bascoup	600 —	— —	620	600
Bully-Grenay	4592 —	4595 —	4600	4590
Blanzy	1149 —	1150 —	1150	— —
Bruay (vingtième)	620 —	617 —	618	615
Bruay (entière)	— —	— —	— —	— —
Campagnac	1890 —	— —	1800	— —
Carvin (cinquième	438 —	435 —	440	420 —
Carvin (entière)	2149 —	— —	2150	2120
La Clarence	685 —	687 —	670	685
Courrières	2685 —	2701 —	2710	2700
Crespin	201 —	203 —	205	200 —
Douchy	1075 —	1077 —	1080	1070 —
Dourges (centième	259 —	255 —	255	250 —
Dourges (entière)	24000 —	— —	— —	— —
Drocourt 1800	3690 —	3720 —	3690	— —
— 3500	3690 —	— —	— —	— —
Escarpelle	921 —	921 —	920	920
Ferfay	1229 —	1229 —	1230	1220
Ferques	490 —	— —	490	— —
Flines-lez-Raches	736 —	738 —	730	730
Lens (centième)	650 —	650 —	650	640
Liévin	2780 —	2790 —	2800	2750
Ligny-les-Aire	639 —	638 —	650	630
Marles 10 %	2057 —	2060 —	2060	2040
— 70 %	2165 —	2164 —	2165	2150
Marly R.	310 —	312 —	310	305
Meurchin (5e)	2595 —	2595 —	2600	2590
Meurchin (entière	12100 —	— —	12100	— —
Ostricourt	1495 —	1490 —	1475	1440
Thivencelle	685 —	685 —	695	680
Vicoigne (5e)	1210 —	1205 —	1210	1200
— (entière	24125 —	— —	24300	23800

BANQUES (ACTIONS)	Cours précéd.	Cours du jour
Crédit du Nord	600 —	— —
Varin-Bernier	[illegible]	— —
Dupont et Cie	[illegible]	— —
Agence Havas	[illegible]	— —
Banque sp. des val. ind.	[illegible]	— —
VALEURS DIVERSES ACTIONS		
Gaz de Wazemmes	515 —	— —
Brouta et Cie	625 —	— —
Saint-Sauveur-Arras	585 —	— —
Aciéries de France	— —	— —
Bâche Saint-Vaast	2700 —	— —
Denain-Anzin	1195 —	1195 —
Hauts-Fourneaux B	990 —	— —
Forges Saint-Amand	800 —	— —
Soc. Métall. Escaut	460 —	— —
Bains Lillois	— —	— —
Cie Lilloise	— —	— —
Chaudr. du Nord	[illegible]	— —
Forges Duro-Din	— —	— —
— [illegible]	— —	— —
OBLIGATIONS		
Bains Lillois	— —	— —
Bains Arm.	— —	— —
Hauts Durk.	— —	— —
Denain-Anzin (O 1 % 1903)	510 —	510 —
Union Brass (O 6 %)	— —